

Règlement contre la montre par équipe

1. Principes des bases

Les bases de ce règlement sont celles du règlement de l'UCI / Swiss Cycling.

La manifestation est organisée par le vélo club « Edelweiss » Le Locle en collaboration avec l'ASOC / Tour de Suisse Cup.

Les règles de base de l'UCI / Swiss Cycling ferons fois en principe pour ce contre la montre par équipes. Ceci est valable pour les points qui ne seraient pas clairement définis dans le règlement ci-dessous.

2. Equipes au départ

- **Catégorie E-A** : Equipe de 6 coureurs
- **Catégorie OPEN (E-A-M-J-F-FUN)**: Equipe de 4 coureurs / Equipe mixte (Club / Team) autorisées
- **Plusieurs équipes par Groupe Sportif autorisées**

3. Directives d'organisation

3.1 Finances d'inscription

- **Cat. E-A** : CHF 130.- par équipe
- **Cat. OPEN** : CHF 100.- par équipe

L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le montant sera crédité sur le compte de chèque du VC Edelweiss dans le délai imparti.

3.2 Fonctionnaires

- Chaque équipe a l'obligation de mettre un fonctionnaire à disposition. Ces fonctionnaires sont engagés en tant qu'accompagnant dans les voitures d'équipes où, en tant que poste de barrage. Le nom du fonctionnaire est à signaler lors de l'inscription.
- si une équipe de catégorie E-A n'annonce pas de fonctionnaire, elle n'aura pas droit à une voiture suiveuse derrière son équipe.

3.3 Parcours

- **La Brévine – La Cerneux-Péquignot – La Soldanelle – La Clef d'Or - La Chaux-du-Milieu – Le Cachot – La Brévine. = 21Km200**
- **Cat Elite** : 4 tours à 21km200, Distance totale : 84km800
- **Cat OPEN** : 2 tours à 21km200, Distance totale : 42Km400
- **le circuit n'est pas fermé à la circulation**, les règles de circulation sont à respecter par les équipes, particulièrement en utilisant la bande droite de la route.
- chaque équipe dispose d'une moto ouvreuse devant l'équipe ;
- la responsabilité de la connaissance du parcours incombe aux coureurs ;
- les postes de barrage sont là pour la sécurité et non pour l'orientation des équipes ;
- après le départ de la première équipe il n'est plus permis de s'entraîner où de s'échauffer sur le parcours ;
- le parcours d'échauffement est prévu depuis La Brévine direction Lac des Taillères, à l'Ouest de la Brévine

3.4 Vestiaires / Douches / Permanence

- Centre Sportif / La Brévine. Places de parcage signalées.
- Permanence : Bâtiment à côté de la ligne de départ / arrivée.

3.5 Contrôle des licences / Distribution des dossards / Remise des prix

- **Contrôle des licences et la distribution des dossards : dès 12h15**, Bâtiment à côté de la ligne de départ/arrivée.
- Proclamation des résultats: les 3 premières équipes classées se tiennent à disposition, après l'arrivée de la dernière équipe, pour la remise des prix dans la tenue d'équipe.
- **Distribution des prix : 17h00** à côté de la Buvette (près de la ligne d'arrivée)

3.6 Jury / Directeurs sportif / Fonctionnaires auxiliaires

- **12h45: Séance du jury** : Bâtiment à côté ligne Arrivée, Départ / La Brévine
- **13h00: Séance des directeurs sportifs et attribution des fonctionnaires auxiliaires**

3.7 Départ

- **14h00: Cat. E-A** **Première équipe, puis de 3' en 3'**
- **14h30: Cat. OPEN** **Première équipe, puis de 2' en 2'**

4. Directives sportives

4.1. Matériel / équipement / vélos de course

- Selon règlement UCI / Swiss Cycling.
- Cat. E-A: Contrôle des vélos de contre la montre avec dispositif de contrôle.
- Cat. OPEN : Vélos normaux réglementaire avec ou sans guidon de contre la montre

4.2. Ordre de départ

- Pour la cat. Elite (4 tours) l'ordre de départ est établi dans l'ordre inverse du classement général de la Tour de Suisse Cup.
- Les équipes de la Cat.OPEN partent après les équipes de la Cat.E-A

4.3. Départ

- Les équipes doivent se trouver au moins 15 minutes avant le départ dans l'aire de départ;
- Cat. : Elite : Le départ se fera avec des intervalles de **3 min.** entre les équipes.
- Cat. : OPEN : Le départ se fera avec des intervalles de **2 min.** entre les équipes
- une équipe peut prendre le départ seulement si elle est complète ;
- le temps de course de chaque équipe est mesuré dès l'heure de départ fixée par la liste de départ.
- les coureurs partent l'un derrière l'autre avec appui latéral sur une barrière

4.4. Chronométrage

- **Cat. E-A**, le temps de l'équipe à l'arrivée sera pris sur le **quatrième coureur** passant la ligne.
- **Cat. OPEN**, le temps de l'équipe à l'arrivée sera pris sur le **troisième coureur** passant la ligne.

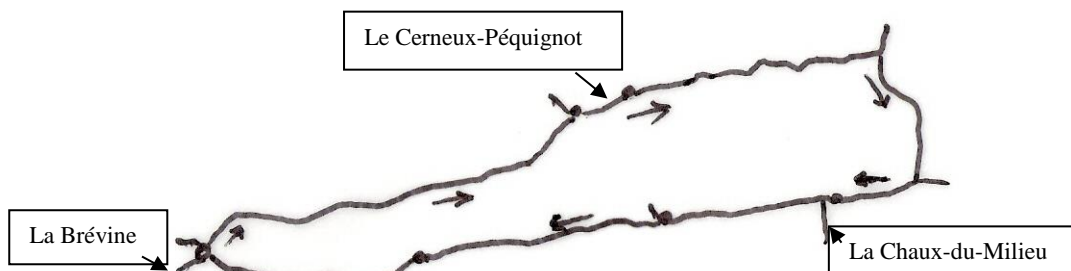
4.5. Durant la course

- si une équipe se fait rattraper par une autre équipe, elle n'a pas le droit de participer au travail de l'équipe la plus rapide et ne peut pas prendre son aspiration. Cette règle est également valable pour les coureurs lâchés. Ils ne peuvent s'intégrer à une autre équipe et participer au travail de cette équipe.
- L'équipe qui dépasse une autre équipe doit garder au minimum 1m de distance par rapport à l'équipe dépassée (route étroite sur tout le tracé). Après 1 kilomètre, l'équipe dépassée doit avoir au minimum 25m d'écart avec l'équipe la plus rapide. Le commissaire doit si nécessaire forcer les équipes à respecter ces distances ;
- Il est strictement interdit de pousser des coureurs, ceci également entre coureurs de la même équipe ;
- L'échange de nourriture, boisson, petites pièces, roues, vélo et aide en cas de défectuosité est autorisé entre les coureurs ;

4.6. Véhicules suiveurs

- les équipes peuvent être accompagnées par un véhicule suiveur ; les véhicules rouleront avec les feux de croisement, les règles de circulation sont à respecter.
- il y aura un fonctionnaire, d'une autre équipe, sur chaque véhicule, celui-ci contrôle l'application du règlement ; les fonctionnaires reçoivent un protocole, celui-ci est à remettre à l'arrivée, rempli et signé, au jury (Cat. OPEN, dans la mesure du possible)
- le montage et l'utilisation d'un mégaphone sur les véhicules sont strictement interdits ;
- le véhicule suiveur doit se tenir à 10m derrière le dernier coureur de l'équipe et ne peut ni le dépasser, ou rouler à la même hauteur du dernier coureur. Le dépannage n'est autorisé qu'à l'arrêt.
- le véhicule suiveur peut seulement dépasser le dernier coureur si la distance entre celui-ci et le reste de l'équipe est plus grande que 50m ; les coureurs distancés ne peuvent en aucun cas profiter de l'abri d'un véhicule.
- le véhicule suiveur dont l'équipe c'est fait dépasser par une autre équipe, doit se mettre derrière le véhicule de l'équipe la plus rapide, dès que la distance entre les équipes est inférieure à 100m.
- le véhicule suiveur dont l'équipe a dépassée une équipe plus lente peut seulement se remettre derrière son équipe si l'écart entre les équipes est au moins de 60m. Si cet écart se voit diminué le véhicule suiveur doit se replacer derrière le dernier coureur de l'équipe la plus lente.
- le véhicule suiveur peut transporter des roues et des machines de rechange. A l'extérieur du véhicule aucune réparation n'est autorisée. Les réparations des véhicules sont interdites.

5. Parcours



Détails du parcours sur www.velo-club-edelweiss.ch

Distance d'une boucle: 21Km200

Cat. Elite : Distance totale : 84Km800 (4x 21Km200)

Cat. OPEN : Distance totale : 42Km400 (2x 21Km200)